



UN PEU D'ORDRE...

Avril Mai 2002 • Volume 3 N°1

Mot du président

MOBILITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE

Le 16 mars 2002 est une date historique pour les prothésistes dentaires au Canada. En effet, c'est ce jour-là que fut signée l'entente inter-provinciale de mobilité de la main-d'oeuvre. Cette entente est intervenue après plusieurs rencontres et échanges entre les différentes autorités provinciales de réglementation et une association volontaire.

Toutes les provinces ont signé l'entente mais seulement trois d'entre elles se conforment aux exigences de la Mobilité. Il s'agit de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec. Les autres provinces devront démontrer qu'elles répondent aux exigences concernant leur législation et que leurs membres ont le profil de compétences décrit dans les annexes I et II.

En résumé, l'entente actuelle prévoit que les membres des trois provinces qui répondent aux exigences des deux annexes, peuvent se prévaloir de l'entente et devenir membre dans ces provinces sans autres conditions qu'une mise à niveau des spécificités de chacune d'elles (lois et règlements) art. 4.9.

En ce qui concerne les autres provinces signataires, c'est-à-dire l'Alberta, le Nouveau Brunswick, l'Île du Prince Édouard, la Nouvelle Écosse, la Saskatchewan et Terre-Neuve, elles devront se conformer aux exigences de l'entente si elle veulent permettre à leurs membres d'en profiter. En attendant, ceux-ci peuvent être éligibles sur une base du « cas par cas » et selon le règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance de permis. L'Association du Manitoba étant une association volontaire, la réglementation existante

ne permet pas à ses membres de profiter de l'entente et ils seront également soumis au « cas par cas ». En ce qui concerne le Québec, l'Ontario et la Colombie Britannique, nous devons soumettre cette entente à nos législations respectives afin de s'assurer que nos règlements sont conformes et, si nécessaire, les modifier pour s'ajuster à l'entente signée.

Vous recevrez une copie traduite en français de cette entente et de l'annexe dès qu'elles seront disponibles.

TITRE DE PROTHÉSISTE DENTAIRE

C'est à l'unanimité que les membres du Bureau de l'Ordre ont demandé à la Directrice des Études du Collège Édouard-Montpetit d'entreprendre les démarches nécessaires afin que soit changé le titre du programme des techniques dentaires 110-A0 pour celui des techniques de prothèses dentaires 110-A0 et qu'ainsi le D.E.C. émis par le Ministère en soit un en techniques de prothèses dentaires. Comme vous pouvez le constater nous poursuivons notre démarche afin que le tout soit harmonisé et sans aucune ambiguïté.

ÉLECTIONS À L'ORDRE

La période de mise en nomination a pris fin le 6 mars 2002 à 18 heures et nous avons reçu une seule candidature : la mienne. Le Bureau devra donc, lors de sa première réunion qui suivra l'assemblée générale annuelle, nommer deux autres administrateurs(trices). En ce qui me concerne, j'avais envisagé de ne pas me représenter mais je souhaite voir aboutir la réglementation sur le directorat de laboratoires, la réforme du code des professions, la mobilité de la main-d'oeuvre et l'avenir de la profession. Donc, après en avoir discuté avec certains et certaines d'entre vous, j'ai décidé de poursuivre

mon implication pour un autre mandat.

DIRECTORAT DE LABORATOIRES

Nous espérons que le rapport final du comité d'experts sera déposé très prochainement aux membres de l'Office des professions du Québec. Dès que nous en aurons eu la confirmation, nous vous en informerons. Le dépôt de ce rapport est un point essentiel pour l'établissement de la réglementation qui va nous permettre de mettre en place le directorat de laboratoires.

En terminant, je vous encourage à participer aux JOURNÉES DENTAIRE DU QUÉBEC 2002 qui auront lieu les 27-28-29 mai prochains au Palais des congrès de Montréal. Nous vous y accueillerons au kiosque 1925. Nous profiterons de cet événement pour lancer notre site Internet lors de l'assemblée générale annuelle.

Au plaisir de vous y rencontrer...

Raymond Haché,
Prothésiste dentaire

C'est dans le cadre des Journées dentaires que se tiendra
l'assemblée générale
annuelle de l'OTTDQ.
Venez prendre des nouvelles de votre Ordre
le 29 mai 2002
à 17 h 30
au Palais des congrès
et découvrir
VOTRE site Internet
(présentation lors de l'assemblée générale)

être ou ne pas être... est-ce vraiment une question ?

Pour ceux qui liront ce texte sans être familiers avec les deux types de professions en existence au Québec, rappelons brièvement les différences inhérentes qui les distinguent. Les actes propres à certaines professions ne peuvent être pratiqués que si l'exécutant est membre en bonne et due forme de l'ordre professionnel régissant ladite profession. C'est le cas pour nombres de professions du domaine de la santé, telles que médecin, dentiste, pharmacien, infirmière et denturologiste par exemple. Sont aussi soumises aux mêmes règles certaines professions non médicales, comme les avocats et les notaires.

Quant à notre profession, et le titre qui l'identifie (T.D.), elle est de type "à usage réservé". Ce qui signifie que n'importe qui peut travailler à la fabrication de prothèses ou d'orthèses dentaires, mais que seuls les techniciens dentaires (évidemment membres de l'Ordre puisqu'ils portent le titre) peuvent prétendre appartenir à un groupe dont la pratique est contrôlée par l'état. On peut maintenant ajouter que l'application de la Loi sur le directeur de laboratoires permettra encore plus de confirmer l'autorité des techniciens dentaires aux yeux des autres professions et du public. Évidemment, si notre profession était aussi à pratique exclusive, les problèmes de "membership" et de contrôle seraient tout autres. Le directeur est pour le moment un bon compromis. Il permet une surveillance adéquate, qui assure un niveau de protection approprié envers le public, et n'est pas le carcan lourd à porter qui est l'apanage des professions à pratique exclusive. Après tout, notre profession n'intervient pas directement sur les patients.

Je le rappelle, un directeur désigné de laboratoire sera responsable des travaux sortants. Le dentiste n'aura plus à se poser la question à savoir si son laboratoire est une entreprise comme une autre ou un interlocuteur soumis aux mêmes règles de protection du public que lui.

Vous faites partie d'une profession presque indispensable dans une société moderne. Il est vrai que vous faites aussi partie d'une profession toujours un peu méconnue du public. En attendant de trouver des stratégies pour vulgariser le métier, vous restez les meilleurs ambassadeurs de votre profession. À chaque fois que cela pourrait être pertinent, n'hésitez pas à préciser votre

titre. Que ce soit par l'ajout des lettres T.D. ou par la description de vos actes, la curiosité naturelle que pourraient avoir M. et Mme tout-le-monde à votre endroit les amènera à apprécier une profession qui combine avec autant d'eurythmie la science et l'artisanat.

D'autre part, je ne sais si c'est la nature particulièrement exigeante du métier, ou les sempiternelles règles de l'offre et de la demande, mais la réalité fait que nous sommes, proportionnellement aux autres professions, assez peu nombreux à pratiquer. D'ailleurs, vous le constatez à chaque remise du bilan annuel, la gestion des revenus générés par un si petit nombre de membres se doit d'être extrêmement serrée. Même si on ne peut malheureusement pas se permettre beaucoup de faste dans les services aux membres, dites-vous que le mandat premier de l'ordre est assuré intégralement.

Au crédit de l'état actuel des choses, on pourrait, même sans glisser dans la complaisance, dire que l'inscription volontaire de la plupart des techniciens dentaires apporte une espèce de "qualité" à la profession. Les ordres des professions à pratique exclusive doivent constamment être vigilants pour rappeler à l'ordre (jeu de mots fortuit, mais circonstanciel) ceux dont le professionnalisme n'est pas idéal. C'est bien sûr un euphémisme pour désigner les praticiens sans scrupule. Alors que, chez les travailleurs en techniques dentaires, ceux qui n'ont que faire de l'intégrité, ne se donnent généralement pas la peine d'envoyer leur chèque annuel. Attention ici au corollaire facile (et faux). Si je dis que les gens moins scrupuleux n'ont pas tendance à joindre les rangs d'une organisation de contrôle, je ne dis pas que ceux qui ne sont pas membres sont moins scrupuleux pour autant. Il est important de ne pas indûment extrapoler certains énoncés. Ceux qui ont choisi de ne pas être des professionnels, tout en ayant les compétences requises, ont leurs raisons qui, à elles seules, pourraient faire l'objet d'un débat constructif.

Le fait reste que les membres de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec sont des gens de qualité, assurant un niveau de professionnalisme élevé. Pour quantifier le niveau de qualité d'un travail, un technicien dentaire dit parfois qu'il ou elle fabrique les prothèses comme s'il devait les porter. Pour ma part, même si ma profession était tout autre, j'aurais tendance à donner ma confiance à un membre de l'OTTDQ. Cela me

rassurerait de savoir qu'on choisi volontairement d'être imputable.

Quand vous prenez la décision de demeurer un technicien dentaire, quand vous envoyez votre chèque à l'Ordre, vous n'achetez rien. Vous ne payez pas pour un service, à l'instar des Club Med, ou les clients s'attendent à être divertis.

Vous affirmez votre volonté d'être responsables et d'être professionnels.

Denis Robert t.d.

évolution de votre site Internet

Si les choses continuent d'aller aussi bien, la présentation du site Web se fera lors de l'Assemblée générale annuelle, le 28 mai prochain, au Palais des Congrès de Montréal. Nous travaillons fort pour exposer par cette vitrine les forces qui caractérisent les prothésistes dentaires.

Les nouvelles technologies de l'information sont omniprésentes. Elles sont utiles pour diffuser toutes sortes de données et ne le sont pas que pour les autres. C'est donc en primeur que les participants à la prochaine assemblée générale de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec pourront apprécier les textes et les images qui feront leur promotion à travers le monde.

Comme vous vous en doutez, il y a plusieurs facettes à ce projet. En gros, de façon succincte, on peut dire qu'il y a le contenu, le contenant, et la navigation à l'intérieur du site. Ces trois aspects ont fait l'objet de plusieurs heures de cogitation, de discussion, et de remise en question. Pour ma part, l'expérience

suite page 3

MEMBRES DU BUREAU

Président

- Raymond Haché, t.d.

Vice-président et trésorier

- Mario D. Sauriol, t.d.

Administrateur(trice) nommés(es)

- Danielle Beaudoin
- Rosaire Cayer

Administrateur(trices)

- Nathan Cohen, t.d.
- Hélène Fillion, t.d.
- Guylaine Gagnon, t.d.
- Denis Robert, t.d.

Directrice générale et secrétaire

- Linda Carbone, c.a.é.

Adjointe administrative

- Catherine Arnoult

suite de la page 2

a été formatrice. On croit apprendre la plomberie du Web et on se retrouve avec de nouvelles notions en relations humaines.

Car il s'agit effectivement de produire un résultat utile, convivial et à l'image d'un groupe de personnes qui a en commun la performance sans la gloire. Vous pouvez considérer ce travail comme un «work in progress»: après la création, il y aura l'évolution (voilà qui devrait réconcilier les darwiniens avec les autres).

J'espère que votre premier contact avec votre site sera satisfaisant.

Denis Robert t.d.

compte rendu de la soirée d'information sur les barres fraisées par ordinateur

Ce n'était pas la première fois que nous utilisions la salle appelée «Concerto» de l'hôtel Delta du centre-ville de Montréal. Je trouve que cet espace correspond assez bien à nos besoins en matière de places assises, de localisation géographique et de services audio-visuels. Certains participants à la soirée d'information du 27 mars dernier ont d'ailleurs spontanément émis des commentaires favorables au choix de la salle.

C'est donc dans ce lieu que plusieurs techniciens(nes) dentaires se sont réunis pour prendre connaissance de ce que j'appellerais une «offre de service» de la part d'une entreprise québécoise, somme toute assez prometteuse. Cette entreprise, SINLab pour la nommer, située à Blainville, dans la région de Montréal, est née en 1992 par les soins d'un professionnel de la santé dentaire, le Dr Michel Poirier.

Cette présentation nous a permis de constater à quel point l'engouement pour l'automatisation des procédés est là pour rester. Même si certains ont pu trouver la soirée courte, l'essentiel y était. On nous a tenu un discours empreint de critères de qualité, de taux de précision, bref, de chiffres de tout acabit, incluant évidemment des informations tarifaires. À l'issue de la soirée, plusieurs techniciens se sont demandés à quel point ils devraient investiguer plus loin sur les produits présentés ce soir-là.

Représentant la compagnie SINLab, M. Richard Bourgault a livré un message simple mais efficace. Selon lui, leur produit phare, la «Technobar», est tout simplement la réponse du troisième millénaire aux problèmes courants des barres sur implants. J'ai l'impression que la compagnie SINLab a ce soir-là atteint son but en créant plus de

curiosité que de scepticisme. Reste maintenant pour eux à transformer cette curiosité en barres fraisées par ordinateur.

Denis Robert t.d.

nouvelle formation dans le cadre des journées dentaires

Le relevé de la teinte... innovation et communication

Les innovations en matière d'équipement pour laboratoires dentaires se sont surtout multipliées ces dernières années grâce aux microprocesseurs. Si on prend comme exemple la mesure des teintes dentaires, on comprend rapidement pourquoi un certain pouvoir de «computation» est nécessaire pour produire un appareil utilisable. D'ailleurs, dans cette course de définition de standards, les notions d'utilité, de convivialité et d'interface utilisateurs seront probablement les critères qui départageront les gagnants des autres.

On ne peut plus douter de la précision des appareils destinés à évaluer la teinte des dents, on peut par contre se demander à quel point l'information recueillie par l'appareil est transmise à l'utilisateur. Ce dernier point est crucial. La machine doit s'adapter au langage de la perception sensorielle humaine. À quel point la rencontre du binaire et du dentaire est-elle peaufinée? La plupart des prothésistes dentaires intéressés par les développements technologiques (et qui peut se permettre de ne pas l'être?) ont pour la plupart été exposés à de l'information principalement descriptive au sujet des spectrographes couramment mis sur le marché.

La présentation du 28 mai prochain, organisée par l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec en collaboration avec la compagnie Cynovad, vous offre la chance d'entendre le témoignage d'un prothésiste qui a utilisé un tel appareil. Il s'agit d'une conférence d'une demi-journée, présentée au Palais des Congrès de Montréal dans le cadre des Journées Dentaires du Québec 2002.

Le conférencier sera M. André Archambault, céramiste d'expérience, technicien dentaire depuis 1973, et directeur d'un laboratoire dentaire à Ville St-Laurent depuis de nombreuses années. Ayant été un des premiers au Canada à travailler avec l'appareil ShadeScan™, M. Archambault partagera avec vous son expertise et son enthousiasme à l'application pratique de la lecture informatisée des teintes dentaires dans

le cadre du fonctionnement quotidien d'un laboratoire commercial.

Nous vous y attendons en grand nombre. Vous aurez toujours des décisions à prendre, et certaines peuvent recevoir plus de lumière que d'autres.

Après tout, prendre une couleur, c'est une question de vision.

Cette formation aura lieu...

Mardi **28 MAI** 2002
Palais des Congrès - Montréal
salle **515-B**
de **13:30 à 16:00**

Conférence en français
Aucuns frais supplémentaires au coût d'inscription aux J.D.Q.
Destinée aux techniciens(nes) dentaires, aux dentistes et aux prosthodontistes

Denis Robert t.d.

web dent@ire

Il n'y a rien comme le printemps pour égayer nos journées. De plus en plus d'heures d'ensoleillement, le chant des oiseaux au réveil, l'abondance du sirop d'érable... que voulez-vous de plus? L'arrivée du printemps c'est aussi le synonyme de l'approche des journées dentaires et, par conséquent, de notre réunion annuelle. J'ai hâte de vous y rencontrer! En attendant, je vous offre de nouvelles adresses pour occuper vos temps libres.

L'Ordre des dentistes du Québec

www.odq.qc.ca

Le site de l'Ordre des dentistes du Québec regorge d'informations intéressantes. De belle apparence visuelle, il se divise en cinq sections principales: l'Ordre, information au public, journées dentaires, professionnels et membres. La section *professionnels* s'avère être ma préférée. Vous avez accès au journal de l'Ordre et de ses différents sujets qui le composent. De plus, il est possible de chercher des numéros publiés précédemment, c'est-à-dire depuis janvier 1998. Les revues sont répertoriées selon leur date de parution. Les articles sont en format PDF et le site est disponible en français et en anglais.

En passant, si vous avez l'intention de vous inscrire aux journées dentaires, vous pouvez le faire par le biais du site. Il suffit, pour cela, de vous rendre dans la section «*Journées dentaires*» et sélectionner le mot inscription dans la colonne de gauche (turquoise). Par le fait même, vous pourrez consulter les tarifs et vous inscrire à l'aide du formulaire, tout simplement en sélectionnant le crochet «*Inscrivez-vous*».

suite de la page 3

The Association of Dental Technologists of Ontario

www.adto.org

Le site de l'association ontarienne est assez complet. Il est composé des 12 sections suivantes : news & events, mission, board members, about us, updates, our benefits, fee schedule, member's page, showcase, links et contact. C'est un site qui fait une excellente présentation de ce qu'une association peut faire pour ses membres. Le site en général et les images sont bien mis en valeur et il n'est pas difficile de s'y retrouver. La colonne de gauche demeure affichée, et ce, peu importe le choix que vous avez fait précédemment. J'aimerais attirer votre attention sur leur section « fee schedule ». En fait, il s'agit d'une suggestion de liste de prix... Je vous laisse aller voir, je suis certaine que cela piquera votre curiosité ! Pour lire ce document, vous devez avoir Adobe Acrobat Reader (<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep.html>), car les documents sont en format PDF. Il s'agit d'un site en anglais.

Laissez-vous porter par les chants !

www.oiseau.ca/

www.oiseauxqc.org/

www.quebecoiseaux.qc.ca/

www.aves.be/pixsongs.html

www.qc.ec.gc.ca/faune/imagier/html/oiseaux.html

<http://iquebec.ifrance.com/jpfiloiso/>

<http://pages.infinet.net/mauber/index.htm>

Toutes les adresses ci-dessus vous donnent diverses informations sur les oiseaux. Leur apparence physique, leurs chants, leur localisation, leurs habitudes, leur nourriture de prédilection, les types de mangeoires, enfin tout ce que vous voulez savoir au sujet des espèces présentes sur le territoire de notre province. Pour ceux qui demeurent dans la région de Montréal, les Parcs-Nature (<http://www.cum.qc.ca/parcs-nature/>) vous offrent des excursions guidées intéressantes. Il ne vous reste plus qu'à découvrir les richesses qui nous entourent.

Bonne lecture et amusez-vous bien !

Pour des suggestions ou commentaires, écrivez-moi à l'adresse suivante : julyjacob@hotmail.com

Julie Jacob t.d.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES !

Voici la liste des techniciens(nes) dentaires qui ont intégré ou réintégré l'Ordre durant l'année 2001-2002

| | |
|----------------------|-------------------------|
| Isabelle Archambault | Julie Lefebvre |
| Krikor Aredjian | Dominique Lévesque |
| Louis Beauchamp | Pierre Lurette |
| Magalie Bellefeuille | Isabelle Lussier |
| Martine Besson | Julie Martel |
| Normand Blain | Simon Ouellet |
| Luc Boudreault | Daniel Picard |
| René Chantal | Yolande Pinard |
| Angèle Dallaire | Barbara Poulin |
| Marc de Grandmont | Josée Rioux |
| Thierry Donnard | Abdel Fadi Saba |
| Paul Griffiths | Luc Sigmen |
| Alfred Guirguis | Razmig Tatoulian |
| Adrian Ionescu | Catalin Octavian Turléa |
| Vincent Joly | René Violonchi |
| Josée Lauzon | |

ASSURANCES

Guy Goulet, C. d'A.A.

Yves Barrette, B.A.A., C. d'A. Ass..

Antonio Barrette & Fils inc.
ASSURANCES GÉNÉRALES

**N'hésitez pas à nous contacter...
nous connaissons vos besoins**

175, rue de Salaberry - Joliette, Québec J6E 4E8
Téléphone Montréal (514) 331-5955 Télécopieur
Joliette (450) 753-7554 (450) 753-7710

PETITES ANNONCES

A VENDRE

- Will Ceram V. series (porcelaine, opaque, stain)
 - Porcelaine Pencraft - Vita stains
 - OPC - kit de palettes, revêtement, glaze.
- Contactez Carole Pigeon au (514) 748-7619

M. Edgard Alberti, d.d., désire vendre sa pratique située à St-Hubert. Le contacter au (450) 676-8766

À LOUER

Laboratoire dentaire pour couronnes et ponts tout équipé : meubles, bureau, équipement. Possibilité de vente. Contactez Nathan Cohen au (514) 630-6090.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire avec 5 ans d'expérience en «fixe», coulée de modèles, préparation de «die», cirage et polissage de métal. Appeler ADENCO au (514) 279-0516

Recherchons techniciens, techniciennes dentaires avec expérience pour prothèses fixes et/ou amovibles. Connaissance en implants, un atout. Communiquez avec le Laboratoire EXACTO au (450) 449-3948.

Le Dr François Chartrand, prosthodontiste, recherche un(e) technicien(ne) dentaire pour se joindre à son équipe de techniciens dentaires. Venez vivre l'expérience d'une véritable clinique de spécialité, dans un environnement de travail serein où la qualité prime. Rencontrez les patients satisfaits de vos réalisations. Le laboratoire est situé dans l'ouest de l'île à Pointe-Claire. Poste à temps plein disponible immédiatement, rémunération compétitive. Contactez-nous au (514) 630-6620 ou venez nous rencontrer à la clinique.

Si vous désirez passer une ANNONCE
dans le PROCHAIN NUMÉRO de ce Bulletin
veuillez en aviser CATHERINE ARNOULT
au (514) 282-3837 au plus tard
le 31 MAI 2002

Un peu d'Ordre... est un bulletin d'information publié cinq fois par année par l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec. Sauf pour les articles écrits par les porte-parole officiels de l'Ordre, les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada - Avril 2002

**Ordre des techniciennes et
techniciens dentaires du Québec**

500, Sherbrooke Ouest - Bureau 900
Montréal, Québec, H3A 3C6
Téléphone (514) 282-3837 - Télécopieur (514) 844-7556
Courriel : ottdq@affaires.com